

# Fiche de données de sécurité

# sur le produit

# **NanoVarnish**

# 1. Substance / préparation et nom de l'entreprise

# Téléphone d'urgence:

Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zürich; Tox-Info Suisse: 145 (Fonctionnement 24h/24); info@toxinfo.ch; **En case d'urgence: Tel. 145**; (de l'étranger: +41 44 251 51 51); Informations: +41 44 251 66 66

# Nom de l'entreprise:

Nom de l'end'eprise.		
abcdental <sup>®</sup>	abc dental ag	Gaswerkstrasse 6, 8952 Schlieren Tel. 044 755 51 00, Fax 044 755 51 01
C NDOR  A MHENRY SCHEIN" COMPANY	Condor Dental Research CO Sàrl	Ch. des Cibleries 2, CP 300, 1896 Vouvry Tel. 024 482 61 61, Fax 024 482 61 69
curaden dentaldepot	Curaden AG Dentaldepot	Riedstrasse 12, 8953 Dietikon Tel. 041 319 45 00, Fax 041 319 45 90
dema dent	dema dent AG	Furtbachstrasse 16, 8107 Buchs Tel. 044 838 65 65, Fax 044 838 65 66
Flexdental	Flexdental Services SA	Route de la Corniche 1, 1066 Epalinges Tel. 0848 336 825, Fax 021 907 67 02
JORDI Röntgentechnik	Jordi Röntgentechnik AG	Dammstrasse 70, 4142 Münchenstein Tel. 061 417 93 93, Fax 061 417 93 94
KALADENT	Kaladent AG	Schachenstrasse 2, 9016 St. Gallen Tel. 071 282 80 80, Fax 071 282 80 81
LOMETRAL Die Zahnarztausstatter.	Lometral AG	Binzenholzstrasse 20, 5704 Egliswil Tel. 062 775 05 05, Fax 062 775 33 07
<b>//O//</b> ADENT	Novadent AG	Sägereistrasse 17, 8152 Glattbrugg Tel. 044 880 20 20, Fax 044 811 04 40
Smart Dentist Ich kann auch so!	Smart Dentist AG	Verenastrasse 4b, 8832 Wollerau Tel. 044 726 20 20, Fax 044 726 20 25

Page: 1/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: NanoVarnish
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Vernis de scellement dentaire pour le revêtement des applications en résine

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Dreve Dentamid GmbH Max-Planck-Straße 31 59423 Unna / Germany Tel.: ++49 2303 / 8807-0

· Service chargé des renseignements:

Department Research & Development

Fax: ++49 2303 / 8807-562

Fax.: ++49 2303 / 8807-55

Email: sicherheitsdatenblatt@dreve.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Tel.: ++49 211 / 797-3350
Plant Fire Department Henkel

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

(suite page 2)

Page: 2/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression: 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger









GHS02 GHS05 GHS07

- Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthacrvlate de méthyle

2-Propenoic acid, reaction product with Pentaerythrite oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine Résine acrylique

#### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se

doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

#### · 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description**: Preparation of methacrylates and amorphous silica.

· Composants dangereux:		
CAS: 80-62-6	méthacrylate de méthyle	
EINECS: 201-297-1	Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

(suite page 3)

25-50%

Page: 3/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

	(su	ite de la page 2)
	Résine acrylique	25-50%
	♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
CAS: 1245638-61-2	2-Propenoic acid, reaction product with Pentaerythrite	2,5-10%
Numéro CE: 629-850-6	Eye Dam. 1, H318; 🍫 Aquatic Chronic 2, H411; 🗘 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
CAS: 75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	2,5-10%
EINECS: 278-355-8	Repr. 2, H361f;  Aquatic Chronic 2, H411;  Skin Sens. 1, H317	

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 4)

Page: 4/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

(suite de la page 3)

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker dans un endroit frais.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 80-62-6 méthacrylate de méthyle

VME Valeur momentanée: 410 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Page: 5/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

(suite de la page 4)

#### · Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Des gants de protection doivent être changés règuliérement, surtout après contact intensiv avec le produit. Pour chaque travail, il faut choisir un type de gants approprié.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

#### · Matériau des gants

Caoutchouc butyle (0,7 mm) EN 374

Comme dans le cabinet dentaire il y a souvent des conditions différentes, ces informations ne peuvent être qu'un guide pour la selection des gants de protection appropriés. En particulier, ces informations ne remplacent pas les tests d'aptitude par l'utilisateur.

Cette recommandation se réfère uniquement au produit indiqué dans la fiche de données de sécurité. En cas de mélange avec d'autres substances et en cas de conditions différentes à la norme EN 374 vous devez contacter le fabricant de gants certifiés par CE.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

- $\cdot$  9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme: Liquide Incolore

Couleur: Incolore

Odeur: Caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 101 °C

(suite page 6)

Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

	(suite de la page 5)
· Point d'éclair	10 °C
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	430 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
<ul> <li>Limites d'explosion:</li> <li>Inférieure:</li> <li>Supérieure:</li> <li>Propriétés comburantes</li> </ul>	2,1 Vol % 12,5 Vol % Non déterminé
· Pression de vapeur à 20 °C:	47 hPa
<ul> <li>Densité à 20 °C:</li> <li>Densité relative.</li> <li>Densité de vapeur:</li> <li>Vitesse d'évaporation.</li> </ul>	0,98 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non déterminé. Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:  · 9.2 Autres informations	0,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Stable
- · 10.2 Stabilité chimique Stable
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Page: 7/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

			(suite de la page 6)
		terminantes pour la classification:	
1245638-6	1-2 2-Prop	enoic acid, reaction product with Pentaerythrite	
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)	
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)	
75980-60-8	oxyde de	diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) ((OECD 402))	

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité pour la reproduction
- Susceptible de nuire à la fertilité.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

Page: 8/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

(suite de la page 7)

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets	
HP 3	Inflammable
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP 10	Toxique pour la reproduction
HP 13	Sensibilisant
HP 14	Écotoxique

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, IMDG, IATA UN1247
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · **ADR** 1247 METHYLMETHACRYLAT, MONOMER,

STABILISIERT, LÖSUNG

· IMDG, IATA METHYL METHACRYLATE MONOMER,

STABILIZED, SOLUTION

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

**l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

Indice Kemler: 33No EMS: F-E,S-DStowage Category B

• Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

(suite page 9)

Page: 9/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

	(suite de la page
<ul> <li>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</li> </ul>	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (ÉQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur 500 ml
· Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 50 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1247 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLI MONOMÈRE STABILISÉ, 3, II

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 10)

Page: 10/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 14.12.2018 Numéro de version 4 Révision: 14.12.2018

Nom du produit: NanoVarnish

(suite de la page 9)

· Service établissant la fiche technique: Département de Recherche & Développement

· Contact: Dr. Thomas Veit, Lothar Sutor

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire — Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- FR